L'art de pitcher ou 3 minutes pour marquer les esprits

Objectifs :
Etre capable de préparer, construire et présenter un pitch de manière percutante

Public concerné :

Prérequis : Aucun prérequis

Intervenant(s) :
2 à 3 ans d'expérience minimum dans le domaine
Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :
Méthode interactive
Exercices d'application

Durée de la formation : 14 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :
1. S'imprégner de l'art de pitcher
- Identifier les situations rendant pertinentes le recours aux pitchs.
- Découvrir les atouts du pitch.
- Les 7 étapes pour un pitch réussi : les besoins, le désir, l'adversaire, le plan, la confrontation, la révélation personnelle, le nouvel équilibre.

2. Se préparer à écrire son pitch
- Identifier les messages clés à faire passer.
- Construire un schéma narratif de la présentation ou Storytelling.
- Choisir les différents personnages à incarner (héros, opposants…).
- Travail de groupe pour trouver des idées à partir d'un brainstorming.

3. Bâtir son pitch
- Utiliser les techniques de l'écriture théâtrale pour une communication minutée.
- Trouver une accroche percutante.
- Soigner la rédaction pour obtenir l'effet recherché en marquant les esprits.
- Ecrire son pitch.

4. Répéter et présenter son pitch
- S'exprimer comme un comédien/un acteur en utilisant les techniques du théâtre.
- Se mettre en scène pour synchroniser la gestuelle, les expressions avec la parole.

- Savoir utiliser les silences pour marquer les esprits.
- Synthétiser les messages clés pour marquer l'esprit et la mémoire de vos interlocuteurs.
- Présenter son pitch.

Modalités d'évaluation des acquis :
Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :
Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2nd semestre 2025

Conditions tarifaires : nous consulter